

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2009 – 18 heures

Présents : Jean Arrufat, Jacques Bernard, Alain Blanquer, Christiane D'Halluin, Hélène Marchal, Chantal Monnier-Pujol, Marie-Claude de Murcia, Christian Ollier, Pierre Usselmann, Jean-Philippe Cazabat, Laurent Gautreau

Excusés : Jacques Bernard, Pierre Usselmann (procuration donnée à Christian Ollier), Jean-Philippe Cazabat (procuration donnée Alain Blanquer)

Secrétaire de séance : Laurent GAUTREAU

Le compte rendu de la séance du 4 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Ordre du jour :

1. Demande de subvention pour les réseaux de transfert des eaux usées du Mas de Roujou
2. Demande de subvention pour la réhabilitations du réseau d'assainissement du Mas de Roujou
3. Modification du profil du poste d'adjoint technique contractuel
4. Subvention exceptionnelle aux associations
5. Lycée René Gosse : demande de don pour le projet éducatif européen Comenius
6. Question diverses

1. Demande de subvention pour les réseaux de transfert des eaux usées du Mas de Roujou

Monsieur le Maire rappelle le projet de raccordement du Mas de Roujou au réseau d'évacuation des eaux usées de la commune de Villeneuve, seule solution envisageable vu l'impossibilité technique d'implanter une station d'épuration.

Les maires de Villeneuve et Clermont l'Hérault ont donné leur accord, les effluents seraient traités par la station d'épuration de Clermont (actuellement, ils sont rejetés directement dans la Dourbie).

Monsieur le Maire, expose le dossier de demande de subvention établi par ENTECH qui est le maître d'œuvre de l'opération et précise qu'il convient :

- De réaliser les travaux de création d'une station de pompage et le réseau de transfert eaux usées associés
- De déposer auprès du Conseil général et de l'Agence de l'Eau une demande de subvention pour le financement de l'opération.

Le conseil, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré :

- Sollicite les aides du Conseil général et de l'Agence de l'Eau dans le cadre du financement des travaux estimés à : 225 245,00 € HT soit 269 393,00 € TTC
- Autorise le Département à percevoir l'aide de l'Agence pour le compte de la commune, aide qui sera par la suite reversée à la commune dans le cadre du guichet unique du contrat départemental.

2. Demande de subvention pour la réhabilitations du réseau d'assainissement du Mas de Roujou

Il indique que la présente demande de subvention concerne les travaux pour la réhabilitation des réseaux assainissement du hameau du Mas Roujou.

Monsieur le Maire expose le dossier de demande de subvention et précise qu'il convient :

- De réaliser les travaux de réhabilitation du réseau assainissement du hameau,
- De déposer auprès du Conseil général et de l'Agence de l'Eau une demande de subvention pour le financement de l'opération.

Le conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- Sollicite les aides du Conseil général et de l'Agence de l'Eau dans le cadre du financement des travaux estimés à : 56 800,00 € HT soit 67 933,00 € TTC

- Autorise le Département à percevoir l'aide de l'Agence pour le compte de la commune, aide qui sera par la suite reversée à la commune dans le cadre du guichet unique du contrat départemental.

3. Modification du profil du poste d'adjoint technique contractuel

Conformément à la réglementation, le transporteur des enfants scolarisés à Nébian a demandé la présence d'un accompagnateur dans le car. Cette obligation légale est à charge de la commune, et Mme Sylvana Chenux a accepté cette tâche pour 4 jours par semaine. Ceci suppose une modification de son contrat soumise à vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de supprimer le poste d'agent contractuel à temps non complet 3 heures.
- crée un poste d'agent contractuel temps non complet dont le profil sera le suivant :
 - entretien des bâtiments communaux
 - accompagnement des enfants dans le transport scolaire
 - durée hebdomadaire : 7 heures
 - niveau de rémunération : IB : 281 ; IM : 292

4. Subvention exceptionnelle aux associations

Monsieur le Maire présente le bilan des « Estivales 2009 » de l'association « Les Amis du Mas de Roujou ». Il se clôture avec un déficit de 437,45€. L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 450€.

Le conseil municipal :

- décide d'attribuer aux « Amis du Mas de Roujou » une subvention exceptionnelle de 450€
- procède aux réajustements de comptes et approuve les virements de crédits suivants :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
61522	Entretien bâtiments		-450.00
6574 / 011	Subventions de fonctionnement aux assoc.		450.00
TOTAL			

5. Lycée René Gosse : demande de don pour le projet éducatif européen Comenius

Le lycée a fait une demande de subvention pour un voyage en Italie et en Grèce organisé dans le cadre d'un échange européen. Un jeune de la commune participant à cet échange, le lycée demande une aide de 100 €. Monsieur le Maire précise qu'il ne prendra pas part au vote en raison de ses fonctions d'Intendant du lycée. Les conseillers craignent de créer un précédent.

Vote : 2 pour, 4 contre, 3 abstentions, 9 votes au total
Demande rejetée

6. Questions diverses

Changement de structure de la poste : l'Association des Maires Ruraux de France soutient l'organisation d'une consultation pour le 3 octobre 2009 sur le changement de statut de la Poste.

Vote en Mairie le 02 octobre de 15h30 à 18h.

Salle des Jeunes : convocation des enfants et parents qui prennent les clés de la salle pour qu'il y ait un respect du règlement et des infrastructures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h00.

Vu par nous, Maire de la commune de Lieuran-Cabrières, pour être affiché le 5 octobre 2009.